

LE ROLE DU CCAS

CCAS, UN SERVICE DE PROXIMITE AU SERVICE DES SEILHOIS

Les CCAS de SEILH est un service de proximité destiné à écouter, assister, conseiller et orienter les personnes se trouvant face à un besoin d'ordre social ou rencontrant des difficultés passagères, dans le respect des personnes et de la confidentialité.

Dans certains cas, une aide alimentaire d'urgence peut être accordée, soit sur demande de l'assistante sociale du secteur, soit après accord du Président du CCAS (M. Le Maire) ou de la vice-présidente du CCAS (élue).

LE PASSAGE DE RELAIS A L'ASSITANTE SOCIALE DE SECTEUR

Les personnes nécessitant une aide plus technique sont orientées vers l'assistante sociale de secteur avec laquelle le CCAS est en relation permanente pour le suivi du dossier et de la situation du demandeur. A la demande de l'assistante sociale, et après approbation du Conseil d'Administration, le CCAS peut être amené à apporter une aide financière temporaire aux demandeurs, sous forme, par exemple du règlement de tout ou partie du loyer, des frais de cantine, des frais d'assurance etc.

Cette aide ponctuelle permet de soulager les bénéficiaires traversant une période difficile, l'assistante sociale faisant, en parallèle, un travail de fond pour trouver des solutions pérennes à leurs problèmes, pour les aider à réduire leurs charges financières sur le long terme, les conseiller sur la gestion de leur budget, les aider à trouver un logement social, monter pour eux des dossiers d'aide sociale auprès des organismes compétents...

LES SERVICES RENDUS PAR LE CCAS AU QUOTIDIEN (liste non exhaustive) :

- ▶ Ecoute, conseil et assistance des administrés et au besoin, prise de rendez-vous avec l'assistante sociale de secteur ;
- ▶ Orientation des administrés en situation de recherche d'emploi vers le Relais-emplois, qui, dans le cadre de la mutualisation des services intercommunaux, est à Beauzelle ;
- ▶ Remise de documents d'information (liste non exhaustive) concernant :
 - L'aide juridique gratuite
 - L'octroi de colis alimentaire par le secours populaire de Blagnac
 - La recherche d'une maison de retraite
 - Le service d'aide à domicile
 - La médiation familiale
- ▶ Remise de formulaires pour les demandes diverses et, au besoin, aide pour remplir ces formulaires (liste non exhaustive) :
 - Demande de logement social
 - Demande de téléassistance
 - Demande de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
 - Demande auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
 - Demande d'inscription à l'école maternelle
- ▶ Traitement des dossiers d'obligation alimentaire,
- ▶ Traitement des dossiers d'instruction à domicile ;
- ▶ Portage de repas à domicile en lien avec le service de régie municipale ;
- ▶ Opération tranquillité séniors ;
- ▶ Plan canicule ;
- ▶ Don de vêtements et jouets pour enfants ;
- ▶ Organisation, chaque année, d'un repas des aînés pour les plus de 65 ans ;
- ▶ Analyse des besoins sociaux de Seilh (ABS) ;
- ▶ Participation aux réunions sur la parentalité organisées par le Grand Toulouse ;
- ▶ Relations étroites avec l'école primaire, la crèche, la régie cantine, le centre de loisirs et le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) ;

